

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 8

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N.-B. — Les chants de la messe seront exécutés par la Maîtrise de St-Nicolas et un groupe d'élèves de l'école du Bourg. On entendra du chant grégorien, des œuvres de Perruchot, Boyer, Montillet.

Au théâtre Livio, le banquet sera agrémenté de productions musicales et chorégraphiques : des œuvres de Alin, Dalcroze, Abt, Doret interprétées par les orphelins et des élèves des classes primaires de la ville, un ballet chinois donné par les élèves de l'Auge, une démonstration gymnastique exécutée par les pupilles de la Freiburgia.

Au concert d'orgue :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| 1. Prélude et fugue en sol mineur | J.-S. Bach. |
| 2. Haec dies (grégorien) | J. Gogniat. |
| 3. Prélude du <i>Déluge</i> | C. St-Saens. |
| 4. Toccata en ré mineur | M. Reger. |
| 5. L'orage | Vogt et Haas. |

CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

Venez apporter à notre assemblée votre indispensable appui et sceller, par votre présence, des liens qu'une vieille et chère tradition, léguée par nos devanciers, ont rendus chers à tous.

Ne confondons pas « esprit guerrier » avec « défense nationale »

Dans le canton de Soleure ont eu lieu, le 9 septembre, sept assemblées populaires au cours desquelles a été traitée la question « école et paix ». Ces assemblées avaient été convoquées par les instituteurs et 3,000 personnes y assistaient.

« Une résolution adoptée dans toutes les assemblées demande la participation active de l'école à la lutte contre l'esprit guerrier et aux travaux pour la paix. »

Les acceptants de la résolution précitée paraissent oublier que les milices suisses sont destinées à *défendre* nos frontières et à sauvegarder l'ordre intérieur. Faut-il répéter une fois de plus à ces gens dédaigneux des réalités que la convention de Londres, *signée par nous*, reconnaît la neutralité de la Suisse, étant bien entendu que de notre côté nous nous engageons à la *défendre*.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Il n'y aura pas de réunion dans le mois de mai. Par contre, nous invitons nos chères collègues à répondre à l'appel du Comité de la Société d'éducation, et à venir, bien nombreuses, à l'assemblée générale le 23 mai prochain, à Fribourg.

Le Comité.